

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 8 OCTOBRE 2019**

L'an deux mil dix-neuf,

Le mardi 8 octobre 2019,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n°: DL 46/2019

Objet : Signature du contrat territorial pour le mobilier usager avec Eco Mobilier

- M. ADRAS (titulaire - CPS)
- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- M. BARSANTI (titulaire - CPS)
- M. BERNARD (titulaire - CPS)
- M. BINICK (titulaire - CCHVC)
- M. BLIN (titulaire - CPS)
- M. BONNET (titulaire - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- Mme FARGEOT (titulaire - CPS)
- M. FONTÉNAILLE (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- Mme LINDECKER (titulaire - CPS)
- M. MARTIN (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- Mme MORCH (titulaire - CPS)
- M. OSSENI (titulaire - CPS)
- M. PANCIATICI (titulaire - CPS)
- M. QUEANT (suppléant - CPS)
- M. SFERRAZZA (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VALENTIN (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- Mme VIALA (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- Mme VON EUW (titulaire - CCHVC)
- Mme WICHEREK-JOLY (titulaire - CPS)

DATE DE CONVOCATION

Le 30/09/2019

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; M. BOUAZZAOUI (titulaire - CPS) ; M. BOYER (titulaire - CPS) ; M. CORDIER (titulaire - CPS) ; M. DA SILVA (titulaire - CPS) ; Mme DARMON (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; M. PAGE (titulaire - CPS) ; M. PELLETANT (titulaire - CPS) ; M. PONS (titulaire - CPS) ; M. ROS (titulaire - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Leonardo SFERRAZZA est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 31
VOTANTS : 31

Délibération DL46 / 2019

Signature du contrat territorial pour le mobilier usager avec Eco Mobilier

Le Comité Syndical,

Vu le Code de l'environnement article L 541-10-6, article R-543-240, article R-543-241, article R-543-242, article R-543-243, article R-543-245, article R-543-246,

Vu la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (Grenelle II),

Vu le décret n° 2012-22 du 6 janvier 2012 relatif à la gestion des déchets d'éléments d'ameublement,

Vu l'arrêté du 27 novembre 2017 relatif à la procédure d'agrément et portant cahier des charges des éco-organismes de la filière des déchets d'ameublement,

Vu l'arrêté du 26 décembre 2017 portant agrément de l'organisme ayant pour objet de contribuer et de pourvoir à la gestion des DEA en application de l'article R 543-252 du code de l'environnement, Eco-Mobilier,

Vu la note de présentation,

Vu le projet de contrat joint en annexe de la présente délibération,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le nouveau contrat territorial avec l'éco-organisme Eco-Mobilier,
- **Prend acte** de l'intérêt de maintenir la collecte séparée des déchets d'éléments d'ameublements sur la déchèterie de Villejust et celle en projet,
- **Prend acte** de l'intérêt de percevoir les soutiens financiers prévus par le contrat d'Eco-Mobilier au titre des tonnages d'encombrants collectés en porte-à-porte et des actions ou outils de communication,
- **Autorise** le Président à signer tous documents afférents à ce contrat,
- **Dit** que les recettes correspondantes seront imputées sur le budget secteur public-section fonctionnement.

Pour extrait conforme


Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **21 OCT. 2019**

Affichée le : **21 OCT. 2019** SYNDICAT MIXTE
DES ORDURES MENAGERES
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

Chemin Départemental 118
91978 COURTABŒUF Cedex
Tél. : 01 64 53 30 00 - Fax : 01 64 53 30 09
SIRET : 20006232100019 - CODE APE : 3811Z

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL46_2019
Date de la décision:	2019-10-08 00:00:00+02
Objet:	Signature du contrat territorial pour le mobilier usager avec Eco Mobilier
Classification matières/sous-matières:	1.4
Identifiant unique:	091-200062321-20191008-DL46_2019-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20191008-DL46_2019-DE-1-1_0.xml	text/xml	1149
<i>nom original:</i>		
Annexe DL 46 2019.pdf	application/pdf	687208
<i>nom de métier:</i>		
21_RP-091-200062321-20191008-DL46_2019-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	687208
<i>nom original:</i>		
dl 46 2019.pdf	application/pdf	125193
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20191008-DL46_2019-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	125193
<i>nom original:</i>		
note présentation DL 46 2019.pdf	application/pdf	97657
<i>nom de métier:</i>		
21_RP-091-200062321-20191008-DL46_2019-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	97657

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	21 octobre 2019 à 17h00min27s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 octobre 2019 à 17h05min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	21 octobre 2019 à 17h05min10s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	21 octobre 2019 à 17h10min11s	Recu par le MIAT le 2019-10-21